





## GARROTADA!

## Compte rendu du GT transfert de fiscalité du 04/05/2021 (lecture de l'arrêt de mort du bureau de PLN)

Comme à chaque réforme l'administration profite de ce fait pour supprimer des emplois et fermer des structures. Suite au rapport Gardette et au transfert voulu par le ministre Dussopt de diverses taxes, notamment les Taxes Intérieures de Consommation sur les produits pétroliers (TIC), l'administration veut supprimer le bureau de Port La Nouvelle (PLN). Le bureau de PLN ne serait pas viable suite au transfert des missions vers la DGFIP, selon l'administration.

Cet avis nous sommes loin de le partager! Aujourd'hui le bureau de Port-la-Nouvelle répond à un besoin de service public par sa présence sur le port, et demain suite au projet d'agrandissement et de développement de ce terroir ce besoin sera d'autant plus important. Développé par la région Occitanie, le projet consiste en des travaux permettant l'arrivée de plus gros navires et la modernisation de structures reliées par le rail et l'autoroute. La position stratégique de ce port n'a pas échappé aux investisseurs et il ne fait aucun doute que de nouvelles sociétés s'implanteront dans les années à venir. C'est directement sur le port que les opérateurs et les transitaires ont besoin de la douane et non à plusieurs dizaines de kilomètres, il en va de leur compétitivité dans un marché très disputé.

Mais l'administration qui souhaitait déjà la fermeture de ce bureau depuis plusieurs années semble avoir enfin trouvé la solution ; sous-dimensionner les effectifs, les sous-évaluer, sous-estimer le travail réel en gommant la moitié des exercices de la fiche de poste, petite ruse bien connue, comme le fait d'ailleurs de présenter des chiffres carrément orientés en ne sélectionnant que ceux qui arrangent.

Ce jeu de dupe qu'elle maîtrise de main de maître est abominable pour les personnels qui vont voir leur vie bouleversée tant professionnellement que personnellement.

Pour nous ce bureau doit être maintenu car c'est le dernier bureau audois, il est primordial de maintenir des structures de proximité pour répondre au service public et défendre le maillage territorial de la douane, surtout dans les points d'entrée de notre pays.













Pour nous ce bureau doit être maintenu, car les missions exercées dans ce bureau ont été délibérément sous-évaluées. Les effectifs de référence (ER) sont repris à 3 alors qu'ils devraient être de 4 agents. Le transfert d'un poste ramenant de fait l'effectif sur site à 3 agents et non 2 comme l'annonce l'administration.

Pour nous, ce bureau doit être maintenu car PLN est une zone d'activité dynamique avec un réel projet d'avenir, de développement et d'agrandissement du port commercial qui verra à terme des importations notamment de céréales du Canada, d'hydrogène du Maghreb et d'énergie verte, mais également une place forte de ses ports de plaisance et de pêche.

**Pour nous, ce bureau doit être maintenu** car il pourrait devenir une antenne du bureau de Perpignan et maintenir sur site des contrôles, poursuivre ses missions, faire de l'accompagnement aux entreprises et s'ouvrir à d'autres perspectives. Ce bureau est de plus domanial, il y cohabite deux administrations, mais même dans le cas où l'administration souhaiterait récupérer ces locaux, il est certain que la chambre de commerce et d'industrie saurait, elle, proposer un local pour le maintien des douanes sur le port de PLN.

Enfin, la TICPE n'étant transférée qu'en 2024, à ce jour il n'y a vraiment aucune raison valable de vouloir fermer ce bureau.

Pour nous, ce bureau doit être maintenu car cette casse absurde du réseau douanier doit cesser !!!

Messieurs les directeurs, vous sciez la branche sur laquelle vous êtes assis !!!



BULLETIN D'ADHESION AU SNAD-CGT			
Section de PERPIGN NOM :			Prénom :
Branche :   OP/CO Grade :		□ SURV	
Adresse administrative:  Adresse personnelle:			
PAC : 🗆 Oui	□ Non		
A remettre à ton contact local			











